BANNALEC

infos

janvier 2019

Eau et assainissement

Un service public communautaire

BANNALEC
BANALEG

L'EDITO

Je tiens tout d'abord à vous adresser à toutes et à tous, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour cette année 2019. Que cette année soit pour vous synonyme de réussite, de l'aboutissement de vos projets, avec évidemment une bonne santé au rendez-vous.
Et espérons que cette nouvelle année soit moins perturbée que la fin d'année 2018, le dialogue pour une meilleure qualité de vie de chacun devant prévaloir, selon nous, pour le bien-vivre de tous.

Pour les élus, l'année 2019 est la dernière année de cette mandature et d'importants chantiers seront mis en œuvre tout au long de l'année sur la commune de Bannalec, notamment les travaux de rénovation du collège Jean-Jaurès et du stade Jean-Bourhis, mais également la construction de la nouvelle médiathèque. Bien entendu, tous ces travaux engendreront quelques perturbations, particulièrement des places de stationnement, mais les élus et les services de la commune ont travaillé avec tous les intervenants de ces chantiers pour réduire les désagréments au maximum : déplacement des véhicules ventouses et création d'une zone bleue.
Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Bonne année, bloavezh mat d'an holl et bonne lecture

Le maire, Yves André

PENNAD-STUR

Da gentañ-penn e fell din, en anv ar c'huzul-kêr, kas ma gwellañ hetoù deoc'h evit ar bloavezh 2019.
Esperout a reomp e reoc'h berzh, e kasoc'h ho mennadoù da benn, hag e vioc'h yac'h, evel-just, er bloavezh-se. Emichañs ne vo ket kement a drubuilhoù er bloavezh nevez-mañ ha ma oa bet e dibenn ar bloavezh 2018, ar c'hendiviz evit ur c'halite bevañ gwelloc'h evit pep hini a rank bezañ trec'h, hervezomp, evit ma c'hello an holl bevañ mat.

Evit an dilennidi eo ar bloaz 2019 ar bloavezh diwezhañ eus ar respetad-mañ ha chanterioù bras a vo graet a-hed ar bloaz e kumun Banaleg, dreist-holl al labourioù da reneveziñ ar skolaj Jean Jaurès hag ar stad Jean ar Bourc'hiz, hag ivez al labourioù da sevel ar vediaoueg nevez. Abalamour d'an holl chanterioù-se, evel-just, e vo un nebeud dizurzhioù, dreist-holl evit a sell ouzh ar plasoù parkañ. Dilennidi ha servijoù ar gumun, avat, o deus labouret gant an holl dud a zo o kas ar chanterioù-se da benn evit ma vo an nebeutañ ar gwellañ a chastreoù : dilec'hiañ ar c'hirri stag ouzh an hent ha krouiñ un takad glas.

Lavaret a reomp trugarez deoc'h en a-raok.

Bloavezh mat ha lennadenn vat d'an holl.

Ar maer, Youn André

Journal d'informations municipales de Bannalec

Directeur de publication : Yves André - Comité de rédaction : Sylvain Dubreuil, Marie-France Le Coz, Guy Le Sergent, Nicole Rouat, Josiane André, Christophe Le Roux, Eva Cox, Jérôme Lemaire, Marcel Jambou, Michel Le Goff
Crédit photos : service communication de la mairie de Bannalec, associations
Conception et réalisation : Patrick Tanguy, Quimperlé 06 71 26 73 19
Imprimé sur papier recyclé par Imprimerie Nouvelle, Quimperlé

LES BRÈVES DU MOMENT

MARTINE KLEIN, TISSERANDE À KERCABON-VRAS

Martine Klein et son mari sont installés dans une belle propriété du XIXe siècle, située à Kercabon-Vras, dans laquelle elle a créé un atelier de tisserande. Sur son métier à tisser, elle travaille essentiellement à partir de matières nobles Chaque pièce est unique. Les particuliers peuvent venir découvrir ses créations tous les après-midis, de 14 h à 18 h (sauf le dimanche) ou sur rendez-vous au 06 26 70 59 41 ».
Martine a ouvert un site internet (www.filetsoi.fr) sur lequel sont exposées ses différentes créations.

VENTE DIRECTE À LA FERME B.A-BA

Niels Basclet et Valériane Baby, originaires de Concarneau, se sont installés à la ferme de Castel-Coudiec, en maraîchage. La ferme des B.A-BA est en cours de conversion en agriculture biologique.

Les ventes de légumes se déroulent à la ferme, le mercredi, de 16 h à 19 h 30, et dès le printemps prochain, le samedi de 10h à 13h. Des commandes de paniers sont également possible, livrés toutes les semaines à la crêperie Tal an Iliz, située dans le bourg derrière l'église.
Contact au 06 13 76 74 64
babybasclet@gmail.com

LE TACOS CORNER RUE DE LA GARE

L'ancien restaurant L'Andalouse a été repris depuis le 5 janvier par Chédy Youssef, 18 ans, fils du patron du Kebabacool de Scaër. Ce jeune homme a eu recours à quelques travaux de modernisation et a adopté le nom de Tacos Corner (le coin des tacos) pour sa toute première entreprise.
Au menu, Kebabs, Tacos, Burgers et frites à emporter ou sur place au 30, rue de la Gare.
Tacos Corner est ouvert tous les jours de 12h à 14h et de 19h à 22h, sauf le lundi et le dimanche midi.
Contact au 02 98 71 05 30.

Le chiffre du mois 14 196,98

C'est en euros le montant record collecté sur Bannalec dans le cadre du Téléthon

DÉCISIONS MUNICIPALES

Le syndicat du Moulin de Kerchuz liquidé

Le Moulin de Kerchuz a été vendu à un tiers le 13 mars 2018, en application de la délibération du comité syndical du 21 septembre 2017. Le conseil municipal du 21 décembre 2018 a approuvé la dissolution du syndicat intercommunal pour la gestion du moulin de Kerchuz à compter du 31/12/2018 et les conditions de liquidation du syndicat. Les archives administratives du syndicat de gestion du Moulin de Kerchuz seront archivées par la commune de Bannalec.

Subvention classe ULIS (école J-Guéhenno, Quimperlé)

Le conseil municipal a décidé d'octroyer une subvention de 42 € par enfant bannalécois inscrit en classe ULIS de l'école Guéhenno de Quimperlé (4 enfants). La subvention sera versée à la ville de Quimperlé. Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves handicapés.

Rénovation du stade d'athlétisme

Le stade Jean-Bourhis est le seul lieu de pratique de l'athlétisme pour les élèves des écoles du premier degré et du collège Jean-Jaurès, et profite également à des personnes de tout âge, ainsi qu'aux associations locales dont l'Union Sportive Bannalécoise (USB). Or, les infrastructures anciennes ne sont plus aux normes sportives et sont dégradées. Pour des raisons de planimétrie, il est nécessaire de refaire le terrain central (certains lancers, football).
Le montant total de l'opération est estimé à 1 266 634,34 € HT.
Le plan de financement
Coût total de l'opération(en euros et hors taxes) : 1 266 364,34 €
Etat : 316 658,58 € soit 25%
Région : 100 000,00 € soit 7,89%
Département : 300 000 € soit 23,68%
QC : 274 987,88 € soit 21,71%
Commune : 274 987,88 € soit 21,71%

Tarifs communaux

Le conseil municipal du vendredi 21 décembre 2018 a adopté les tarifs communaux : la plupart, inchangés. Toutefois, un tarif de location sera appliqué pour la nouvelle salle communale Auguste-Salaün, au même coût que des autres salles. Autre nouveau tarif, les travaux de régie : 31,26 € l'heure de main-d'oeuvre effectuée par le personnel communal coûtera et 60,43 €, une heure de tractopelle, .

Une centrale solaire photovoltaïque

La commune a un projet d'installation d'une centrale solaire photovoltaïque sur toiture, raccordée au réseau de distribution d'électricité dans le cadre de la construction de la médiathèque. Le syndicat d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) est compétent pour assurer l'aménagement et l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant des énergies renouvelables.

DANS LES SERVICES

Valérie Tanguy, nouvelle gestionnaire du gîte d'étape

Depuis fin octobre dernier, Valérie Tanguy a remplacé Nelly Derrien au poste de gestionnaire du gîte d'étape.
Titularisée depuis le 1er janvier 2019 sur ce poste à mi-temps, Valérie exerce également différentes heures complémentaires à l'entretien de locaux municipaux.

Florence Guillou, agent comptable finances-marchés

Depuis le 1er février, Florence Guillou a remplacé Anne-Sophie Laurent au poste d'agent comptable Finances-Marchés au pôle administratif municipal. Elle aura en charge la préparation et le suivi des budgets de la commune.
Anne-Sophie Laurent rejoint une autre collectivité territoriale.

CENTRE DE SECOURS

Fin de mission pour M. Rouat

Lors dde la Sainte-Barbe, fin novembre, le chef du centre de secours Michel Rouat a annoncé son départ, après 30 ans de service dont 13 en tant que responsable de centre : *« Yohann Coisine me remplacera au 1er avril 2019 »*.
Capitaine du centre de secours, il est entré en 1989 au Service départemental d'incendie et de secours du Finistère (Sdis 29) et n'a cessé d'évoluer de grade en grade pour parvenir à ce poste de responsabilité. En mars 2005, il avait pris le commandement du centre à la suite de Jean-Yves Rostren.

EAU ET ASSAINISSEMENT

La compétence est désormais exercée par Quimperlé Communauté

Depuis le 1er janvier 2019, la gestion des services d' eau et assainissement seront transférés à la communauté d'agglomération : Quimperlé Communauté.

Depuis 5 ans, Les élus et les services des 16 communes travaillent à la préparation de ce transfert et c'est finalement avec un an d'avance, que les 16 communes de Quimperlé Communauté ont décidé de répondre à l'obligation légale qui impose le transfert pour 2020.

Marcel Jambou, vice-président de Quimperlé Communauté, en charge de l'eau, de l'environnement et des énergies, et Christophe Le Roux, adjoint au maire, chargé de l'eau, de l'assainissement et des finances, précisent les enjeux et les conséquences de ce transfert.

Pourquoi ce transfert de compétence ?

Marcel Jambou : ce transfert est une obligation légale du fait de la loi NOTRe votée en août 2015, mais dès 2013, les élus communautaires ont réfléchi à cette prise de compétence par Quimperlé Communauté. Ils y voyaient un intérêt manifeste à poursuivre ces regroupements à l'échelle communautaire:
- mutualisation des moyens pour mieux amortir les matériels et optimiser les achats ;
- renforcement des expertises ;
- sécurisation qualitative et quantitative des approvisionnements en eau potable amélioration des conditions de collecte et d'épuration des eaux usées et par voie de conséquence notre environnement ;
- Accroissement de la solidarité territoriale sur les 16 communes.

Tout ceci avec l'objectif de maîtrise des coûts et donc du prix de l'eau pour les usagers.

Les élus communautaires avaient souhaité au préalable connaître l'état du réseau sur l'ensemble du territoire.
C'est pourquoi des diagnostics ont été menés sur les 16 communes au cours des 5 dernières années : cet état des lieux est un élément déterminant pour guider et déterminer des arbitrages pour les investissements futurs sur le réseau dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements (PPI).

Ces diagnostics étaient aussi indispensables pour bien connaître le vaste patrimoine nécessaire à la gestion de l'eau : 25 sites de production d'eau potable avec pour la distribution 1 500 km de réseau et 15 stations d'épuration avec un réseau de collecte d'eaux usées de 500 km.

Qu'est-ce qui change pour l'usager ?

Christophe Le Roux : en fait au quotidien, pas grand-chose, car c'est toujours la même eau qui coule de nos robinets, mais désormais il n'y a plus qu'un seul interlocuteur pour l'ensemble des usagers du territoire : Quimperlé Communauté, qui regroupe l'ensemble du personnel affecté aux deux services, Eau et Assainissement.
Ces services sont organisés différemment avec la constitution d'équipes et une meilleure répartition des tâches pour une meilleure gestion locale de l'eau.
Marcel Jambou : de la même façon, tous les usagers reçoivent désormais leur facture des services de Quimperlé Communauté, sur laquelle apparaissent conjointement le coût des services d'eau et celui de l'assainissement, ce qui était déjà le cas à Bannalec.
D'ailleurs, un courrier avec une facture spécimen a été adressée à tous les usagers au mois de décembre 2018, pour communiquer sur les modifications à venir.

Et pour le personnel municipal ?

Christophe Le Roux : à Bannalec, ce transfert de compétences s'accompagne d'un transfert de personnel, puisque trois agents municipaux sont désormais employés par la communauté d'agglomération depuis le 1er janvier 2019.

En effet, Michel Rouat, Yann Ollivier et Philippe Le Cann ont accepté le changement d'employeur que nécessitait cette réorganisation du service de l'eau et de l'assainissement.

Y aura-t-il des modifications de tarifs ?

Christophe Le Roux : le Plan Plurinannuel d'Investissement prend en compte les budgets envisages pour les 10 prochaines années : charges du personnel, de travaux et d'investissements. Dès lors, nous pouvons déjà annoncé que les tarifs seront inchangés pour les Bannalécois pendant la période de convergence de 2 ans, qui permettra d'obtenir un tarif égal pour un service égal, sur l'ensemble des 16 communes.
Marcel Jambou : on peut ajouter, sur la base des éléments connus actuellement, que la facture devrait baisser pour les Bannalécois après 2021.
Au cours de cette année 2019, nous allons travailler sur les nouvelles grilles tarifaires avec notamment la part abonnement et la part proportionnelle au m³ d'eau consommée.

Trois agents communaux ont intégré Quimperlé Communauté

Michel Rouat est désormais affecté au service de Système d'Information Géographique (SIG).
Yann Ollivier est basé à Quimperlé et s'occupe du processus de traitement de l'eau sur l'ensemble du territoire.
Philippe Le Cann est basé à Scaër et intervient sur les réseaux d'eau potable des 3 communes de Scaër, Saint-Thurien et Bannalec.

LE SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Bannalec	Futur service Quimperlé Communauté
1 380 abonnés	34 100 abonnés
3 forages + 1 usine en DSP	3 usines + 15 forages + 1 convention avec CCA
Vol. total max autorisé : 3 100 m3 /j	Vol. total max autorisé : 21 500 m3/j
2 réservoirs 205 km de réseau	15 réservoirs 1 580 km de réseau
2 modes de gestion Régie et DSP	

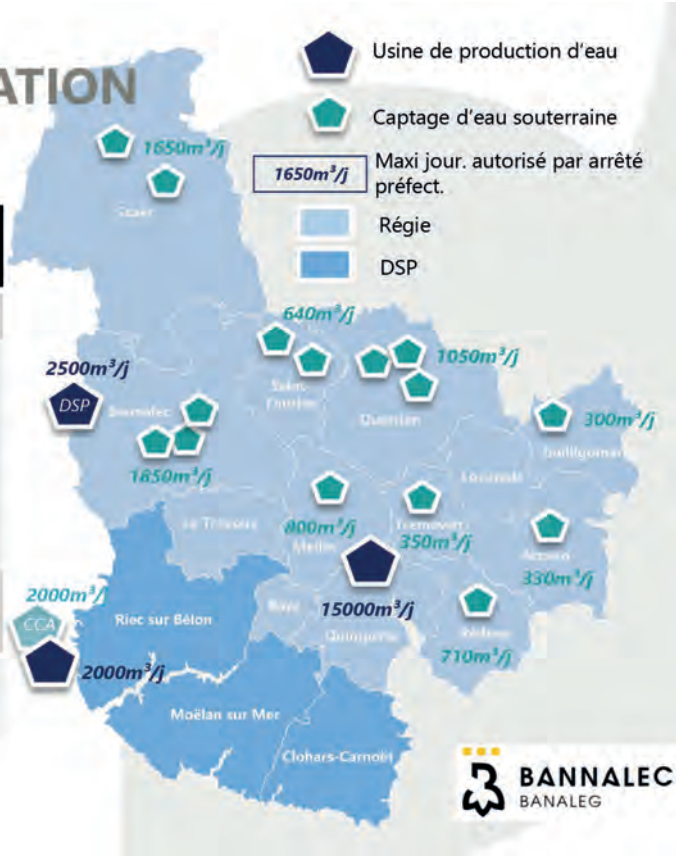

Quimperlé communauté

BANNALEC BANALEG

RÉNOVATION-EXTENSION DU COLLÈGE

Plus de deux ans et demi de travaux

A partir de mois d'avril, c'est un vaste chantier de restructuration-extension qui va démarrer au collège Jean-Jaurès, à l'initiative du Conseil Départemental du Finistère, propriétaire des lieux.
Dans un premier temps, les travaux vont concerner la construction du noyau nord entre la mairie et le restaurant scolaire et, à partir de juillet, la reprise de la façade côté rue de Kerlagadic et l'installation d'une cuisine provisoire dans la cour de l'établissement. En parallèle, débutent la restructuration du restaurant scolaire et la construction d'un nouveau bâtiment le long de la rue de Quimperlé. Ces travaux devraient s'achever à l'été 2020. Dans la foulée, il sera procédé à la restructuration du bâtiment principal du collège. Enfin, dernière phase de ce chantier, il est prévu la démolition des locaux administratifs actuels et l'agrandissement du préau.
Tous ces travaux effectués dans un périmètre restreint vont bien évidemment perturber la circulation et le stationnement sur ce secteur.

La première phase des travaux concerne cet espace situé entre le bâtiment de la mairie et celui du restaurant scolaire : construction du noyau Nord, puis reprise de la façade sur les deux niveaux et restructuration du restaurant scolaire.
Pendant les travaux, la moitié du parking de l'école primaire sera occupé par le chantier et la rue de Kerlagadic sera mise en sens unique.

Dans un second temps, c'est un bâtiment neuf qui va être construit le long de la rue de Quimperlé. Le chantier sera installé dans l'enceinte du collège.
Les stationnements actuels sur ce secteur de rue ne seront pas accessibles pendant la construction.

Troisième phase du projet, la restructuration du bâtiment situé côté parking de la mairie va condamner ce même parking pendant la durée des travaux. En compensation, 11 places de parking seront créés dans l'enceinte du collège, avec un accès côté gymnase, ainsi que 6 places de stationnement face au cimétière. Le parking de l'ancienne crèche sera également accessible.

TRAVAUX EN COURS

L'entrée de la mairie

Les travaux d'aménagement de l'entrée de la mairie ont pris quelques jours de retard, du fait du non-respect des délais par une des huit entreprises retenues pour ce chantier.
Commencés cet été, les travaux visent à améliorer l'accueil des usagers : aménagements intérieurs et extérieurs, mais également amélioration de l'accessibilité pour des personnes en situation de handicap et de l'isolation thermique.

À l'arrêt depuis 2 semaines, le chantier devrait reprendre en ce début d'année 2019, soit un retard de 4 à 5 semaines sur le délai de livraison prévu.

La sécurisation rue de St-Thurien et la voirie

De nombreux travaux ont été effectués dans le cadre du marché de travaux de modernisation de la voirie communale, en fin d'année 2018, à différents endroits de la commune.
Ainsi travaux, route de Saint-Thurien les abords ont été sécurisés devant l'Ehpad Les Genêts et l'école Notre-Dame avec notamment la réalisation d'un passage protégé. Par ailleurs, un chemin piétonnier a été aménagé entre le centre de secours et le rond-point de la route de Quimperlé. Enfin, en campagne, plusieurs portions de routes, nécessitant quelques améliorations, ont été réparées.

LE PLUi

C'est communautaire

Dans la dynamique croissante de coopération entre les communes et dans le développement d'un urbanisme plus en phase avec le développement durable, la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) participe à la cohésion territoriale par la recherche d'un équilibre global entre les 16 communes de Quimperlé Communauté.

Ce document traduira de façon pratique les grandes orientations d'aménagement du territoire pour une période de 10 à 15 années.
Véritable projet de territoire, ce PLUI garantit la cohérence du développement des communes et apporte des réponses concrètes aux besoins de la population en terme de logements, d'équipements ...

Grace à cet outil, la vocation de chaque parcelle du territoire sera définie : loisirs, équipements, activités commerciales ou artisanales, infrastructures, agriculture et espaces naturels à préserver.

Plusieurs étapes sont nécessaires à son élaboration.
Durant la procédure d'élaboration du PLUI, les usagers ont la possibilité d'être informés sur la nature et les objectifs du projet par différents dispositifs, mais également la possibilité de contribuer ou de formuler des observations, des questions, par courrier ou par courriel, auprès de sa commune, ou de Quimperlé Communauté.

Depuis le 10 décembre 2018, un registre d'expression est mis à la disposition du public en mairie pour recueillir les remarques et informations des citoyens relatives au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE

La foule aux 15 ans de Ruz Reor

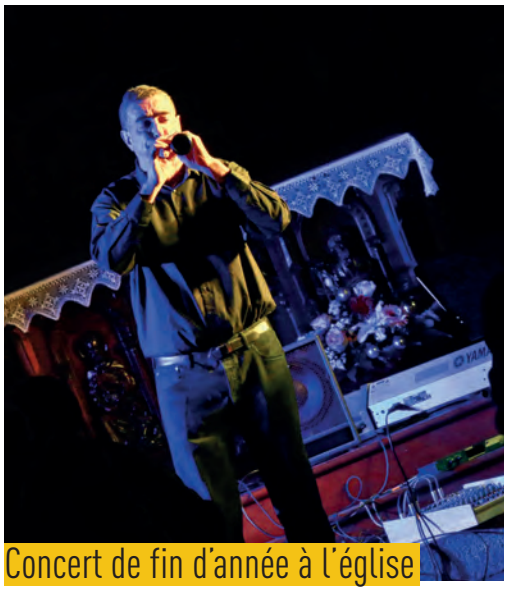
Concert de fin d'année à l'église

Des animations sportives dans le cadre du Téléthon

Le specatcle Little Olympia

Le marché de Noël de Diwan

Don au Téléthon des danseuses de country

Le Tennis Club mobilisé pour le Téléthon

Le fest Deiz de Banal'Son

SURF

Morgane Le Guyader

On ne présente plus Morgane Guyader qui accumule les titres en compétition de surf, une discipline qu'elle a découvert en 2010 avec Vagdespoir Bretagne, association sportive mixte pour personnes en situation de handicap et valides à Guidel (Morbihan). Morgane Guyader a disputé en octobre les championnats de France handisurf, à Hossegor, dans les Landes, où plus de 500 compétiteurs s'étaient donné rendez-vous.
Atteinte d'une hémiplégie droite de naissance et d'une hyperlaxité articulaire, Morgane a pris la deuxième place dans la catégorie AS1 (position debout ou à genou).
Ses bons résultats, Morgane les doit à un entraînement régulier, indispensable pour accéder au plus haut niveau.

JUDO

Pauline Le Berre

Installée dans le Nord-Finistère, Pauline s'entraîne régulièrement au Dojo des Abers depuis plusieurs années. Au cours de cette saison, elle a remporté le championnat de Bretagne de 2ème division, se qualifiant pour le championnat de France de 2e division, en région parisienne, regroupant les judokates françaises, classées de la 40e à la 80e place nationale.
Finaliste il y a 3 ans à Agen, et engagée en 1ère division l'an dernier, Pauline n'est pas parvenue à décrocher la qualification pour le niveau supérieur.
Pauline raconte : « Je retiendrais surtout de cette saison la belle aventure sportive et humaine avec une équipe de copines, constituée de judokates du Dojo Belon Aven, renforcée par deux autres combattantes (Stéphanie Kervran, Amélie Presse, Solenn Dervout, Anais Castiaux, Fanny Mingant, Morgane Dourmap et Pauline). Sur les tatamis de l'Institut du judo à Paris, nous passons de peu à côté d'une médaille nationale et terminons à la 5è place ».
L'objectif de la saison 2019 sera de faire mieux dans ce championnat par équipes.

MOUNTAINBOARD

Axel Montfort

Ce n'est pas la discipline sportive la plus connue dans la région, mais il existe à Bannalec, plusieurs champions de mountainboard : Joris Le Diouron, Matthieu et son fils Axel Montfort, tous trois membres du club des Nanoriders d'Arzano.
Alex n'est encore âgé que de 13 ans, mais il possède déjà un beau palmarès dans ce sport spectaculaire, découvert avec son père, alors qu'il n'avait que 5 ans. Cette année, Axel a multiplié les podiums, notamment au Championnat de France de Boardercross 2018 à Compiègne, où il remporte le titre de champion de France en moins de 14 ans , se classant 2e en moins de 16 ans, tandis que son père finit également 2e en Master.
« Je préfère le Freestyle. Mon plaisir, c'est de faire le show, de réaliser des figures surprenantes ; c'est un sport qui procure beaucoup de sensations et de belles poussées d'adrénaline, » témoigne Axel, qui pratique également le football.
La commune a sollicité l'expertise technique de ces champions pour imaginer un futur terrain de bosses en terre, près de la salle de sports Pierre-Boëdec.
Le Championnat de France Bordercross de mountainboard se déroule à Arzano du 30 mai au 31 mai et, en catégorie Freestyle, du 1er juin au 2 juin à Nantes.

EQUITATION

Maïewenn Allain

Les championnats de France de poney se sont déroulés à Lamotte-Beuvron dans le Loir-et-Cher, du 8 au 16 juillet. Dans les épreuves réservées au moins de 18 ans, deux Bannalécoises ont obtenu de brillants résultats : une place de vice-championne pour Maïewenn Allain et une 5è place, par équipe, pour sa soeur Tifenn. À 16 ans, c'était la 3è participation de Maïewenn Allain au Generali Open de France poneys.
Cette édition lui a permis de décrocher la médaille d'argent en AS 2. Avec sa monture, All Wann de la Clarté d'Oré, la cavalière a effectué avec brio des épreuves de dressage, cross et saut d'obstacles.

TÉLÉTHON

J.-P. Devineau, nouveau coordinateur

Depuis cet été, Jean-Paul Devineau a remplacé Monique Le Guérer au poste de coordinateur du comité du téléthon de Bannalec. Ancien représentant de commerce, ce Bannalécois de 63 ans n'est pas un inconnu au sein du comité, puisqu'il exerçait déjà comme trésorier au sein du comité aux côtés de Jean-Louis Le Guen.
« Tous les deux, nous avions pris la succession de Christophe Rannou, qui occupait cette fonction depuis plus de 25 ans. Et je trouve que c'est important de citer les noms des différents responsables qui se sont succédés au poste de coordinateur : Odile Perret de 1989 à 2001 ; Yvon Sinquin, de 2002 à 2007 et enfin Monique Le Guérer, de 2007 à 2018, tous ont marqué l'histoire du comité du téléthon de Bannalec ».
Et l'histoire continue avec de nouvelles têtes et de nouvelles idées : cette année, plusieurs initiatives nouvelles ont dynamisé les animations en faveur du téléthon, comme la participation de 32 associations locales et notamment les 8 clubs sportifs qui ont proposé une manifestation sportive à la salle Pierre-Boëdec, mais également l'ouverture des jardins du couple Mireille et Jean-Yves Le Corre, le bal country, la collecte de radiographies et de déchets métalliques.
« Ce qui est vraiment remarquable et qui nous pousse tous les ans à nous engager pour cette cause, c'est la générosité des Bannalécois, car en plus des associations, il y a de nombreux bénévoles, beaucoup de gens qui donnent de l'argent, mais aussi des lots pour la tombola, et surtout de leur temps avec le sourire ».
Et puis Jean-Paul n'oublie jamais d'expliquer l'utilité des dons collectés : *« la recherche progresse, les scientifiques nous annoncent désormais que dans cinq ans, de nouveaux traitements pour les personnes atteintes de différentes maladies rares seront développés. Aujourd'hui, les thérapies nouvelles impulsées par l'Association AFM-Téléthon montrent leurs premiers résultats pour des maladies. Elles sont également explorées pour des maladies fréquentes. Et c'est la médecine toute entière qui bénéficie de ces avancées ».*

HANDBALL

Un duo à la tête du HBCB

Depuis la rentrée de septembre 2018, c'est désormais un duo qui détient les rênes du club de handball de Bannalec (HBCB) : Morgan Deroiné et Andrée Couao Zotti, deux joueuses de l'équipe féminine senior, ont décidé de reprendre le flambeau pour cette nouvelle saison sportive. Elles seront aidées dans leurs tâches par Cathy Perret (vice-présidente), Catherine Fraval (trésorière), Maria Naour (trésorière adjointe), Gwénaëlle Jégou (secrétaire) et Laëtitia Bouchaud (secrétaire adjointe).
Le projet du nouveau bureau est d'étoffer les effectifs des différentes formations et notamment des équipes de jeunes, pour permettre à tous les Bannalécois qui le souhaitent de pratiquer le handball sur la commune.

GYM

Nouvelle association

Depuis la rentrée, une nouvelle association sportive existe sur la commune : l'Association de Gymnastique Volontaire est née de la volonté de s'émanciper du Club Gymnique Bannalécois, au sein duquel Joëlle Landrein animait une section pour adultes depuis plus de 25 ans.
Le club a également fait appel à Joane Huguenet, ancienne compétitrice en tir à l'arc de 32 ans, qui possède une solide formation en gymnastique douce et propose différents cours de sport dans la région, en tant qu'auto-entrepreneur.
« Joane nous intéressait car elle enseigne la méthode Pilates, qui suscite de plus en plus d'engouement et qui est recommandée par de nombreux médecins, » souligne Karine Dols, présidente de cette nouvelle association.

La méthode Joseph Pilates est un ensemble d'activités physiques développé au début du XXe siècle, et pratiqué sur un tapis avec ou sans accessoires. Cette discipline permet le développement des muscles profonds en jouant sur la respiration, l'amélioration de la posture, avec un renforcement de la sangle abdominale ou une musculation du périnée.
Et le succès est rapide car dès les premiers mois, le club a attiré plus de 70 adeptes, dont 5 hommes. Devant le succès de l'association, les animatrices Joane et Joëlle ont doublé les ateliers de Pilates, steps, renforcement musculaire ou Gym Tonic, qui se déroulent dans 3 salles différentes : le dojo, le gymnase et la salle Jean-Moulin.
« Pour cette année, nous sommes complets, car il nous est impossible de prendre plus de monde dans les ateliers par manque de place, » précise la présidente.

SANTÉ

Des ateliers gratuits avec l'Association des Professionnels de Santé

L'Association des professionnels de santé libéraux de Bannalec (APSLB) poursuit ses actions d'informations en direction des Bannalécois avec les différents ateliers programmés au cours de l'année 2019.

Les membres de l'association ont souhaité axé leurs efforts sur l'éducation thérapeutique, un domaine dans lequel l'objectif est d'aider les patients à acquérir ou à maintenir des compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique.

QUATRE ATELIERS GRATUITS sont proposés à l'espace Ti Laouen, avec une pause gâteau-café :

- *Le diabète Kézako ?* Des échanges et des réponses aux questions essentielles pour comprendre cette maladie pour mieux la vivre. Le mardi 19 mars, de 14 h à 17 h.
- *Tout le monde se lève pour le diabète.* Optimiser son activité physique, se sentir mieux en mouvement. Le vendredi 17 mai, de 9 h à 12 h.
- *Diabète, ce n'est pas que du gâteau.* Manger doit être un plaisir, repérer les informations nutritionnelles importantes. Le jeudi 13 juin, de 9 h à 12 h.
- *Le diabète c'est le pied !* Prendre soin de ses pieds. Le jeudi 26 septembre, de 9 h à 12 h.

Renseignements et inscriptions (15 jours avant l'atelier choisi) au 07 67 29 71 64 ou par email à :
poledesantebannalec@gmail.com

ESPACE JEUNES

À la sueur de leur front

Depuis plusieurs mois, le service animation propose aux jeunes adhérents la possibilité d'ouvrir un compte crédits points leur permettant de financer une partie des activités et des séjours proposés au sein de la structure. En contrepartie, les jeunes fournissent un service au sein de la collectivité. Pendant les vacances scolaires de fin d'année, les adolescents ont eu le plaisir de se voir offrir du matériel de jardinage (brouettes, binettes, serfouettes et gants de protection) pour leur projet de nettoyage des mauvaises herbes des rues du bourg, de la part des responsables du Crédit Agricole (Roger Carnot, président et Florian Guix, directeur de l'agence locale). Cette opération a également reçu le soutien du magasin Point Vert situé à Moustoulgoat.

EDUCATION

Les animateurs à l'école

Depuis cet automne, les animateurs de la commune interviennent sur différentes thématiques aux côtés des enseignants de l'école élémentaire Mona-Ozouf.
Activités sportives, formation aux premiers secours et projets artistiques sont ainsi organisés, sous la responsabilité pédagogique des enseignants, par Magueye Sow, Sébastien Richard et Laurent Le Ny, à raison de plusieurs séances par semaine.
Cela permet d'apporter un éclairage technique qui enrichit l'enseignement et conforte les apprentissages des élèves. Ce dispositif a fait l'objet d'une convention de partenariat pour l'organisation d'activités impliquant la participation d'intervenants extérieurs, entre la municipalité et la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale du Finistère.

RÉFUGIÉS

La municipalité s'engage

En 2018, les élus de Bannalec ont entériné le principe de l'accueil de plusieurs demandeurs d'asile au terme d'un accord de partenariat avec les associations de prise en charge de ces publics.
En septembre 2015, le maire Yves André adressait une lettre aux membres du conseil municipal, dans laquelle il sondait les conseillers sur l'accueil de demandeurs d'asile dans la commune. Cette démarche résultait en partie des images choquantes de réfugiés échoués sur les plages de l'Europe du Sud et de la réforme du système d'asile, par l'État, avec l'adoption de la loi du 29 juillet 2015.

Cette loi prévoit notamment de mieux répartir les demandeurs d'asile dans l'ensemble du territoire français. À l'unanimité, les conseillers municipaux de Bannalec ont approuvé l'accueil de réfugiés dans la commune et ont annoncé leur engagement aux côtés de Coallia, pour jouer un rôle de facilitateur et aider l'insertion de ces personnes, par l'apprentissage de la langue française ou la pratique d'activités dans la commune. C'est un engagement fort de la municipalité et une obligation de l'État.

Le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) est un dispositif national qui donne à ces personnes la possibilité de bénéficier d'un hébergement, d'une prise en charge sociale globale et d'un accompagnement spécifique dans le cadre de leur procédure de demande d'asile.
Si les mairies sont sollicitées pour organiser un accueil, tout est pris en charge financièrement par l'État.

Plusieurs associations sont à leurs côtés dont Coallia, une association de 3 000 salariés qui interviennent dans quatre grands secteurs : l'habitat social adapté ; l'hébergement social ; l'accompagnement social et le médico-social (personnes âgées et adultes handicapés) avec le même mot d'ordre « Pour l'insertion, vers l'autonomie ». Coallia gère l'accueil, accompagne les personnes en situation d'urgence et propose des dispositifs adaptés pour faciliter le parcours d'insertion des demandeurs d'asile, avec un suivi au quotidien pour les accompagner vers l'insertion : montage de dossiers de demande d'asile, suivi administratif, veille sanitaire, suivi de la scolarité des enfants, insertion socioprofessionnelle
À leurs côtés, des associations de solidarité comme Les Restos du cœur ou la Banque alimentaire.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Ce qu'il faut savoir

A Bannalec, comme dans de nombreuses communes françaises, une bonne partie des habitations ne possèdent pas d'adresse clairement définie. Pourtant, la qualité de l'adresse (dénomination et numérotation des voies) est un élément structurant de l'aménagement du territoire et offre de nombreux bénéfices aux usagers.
Les élections européennes de 2019 en France se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen. Le principal changement par rapport aux élections de 2014 est l'abolition des circonscriptions régionales et le retour aux listes nationales.

Qui élit-on lors des élections européennes ?
Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

Qui vote aux élections européennes ?
Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.
Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Qui peut être candidat aux élections européennes ?
Tout citoyen d'un État membre de l'Union européenne (UE), âgé de 18 ans révolus, domicilié ou résident en France depuis au moins 6 mois et jouissant du droit d'éligibilité dans son pays d'origine, peut se présenter aux élections européennes en France.
Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Quel est le nombre de députés européens ?

A la suite de la décision du Royaume-Uni de se retirer de l'Union européenne (Brexit), le nombre de sièges au Parlement européen passe de 751 à 705, dont 79 sièges pour la France.

Quel est le rôle du député européen ?

Le député européen exerce 3 pouvoirs :
1. Législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en «procédure législative ordinaire» (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative,
2. budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE,
3. de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

ACTION SOCIALE

Des élus, des services et des associations très mobilisés pour tous

L'action sociale à Bannalec, c'est l'ensemble des moyens et dispositifs employés par la collectivité pour aider les habitants, de la naissance jusqu'à la vieillesse. Elle intervient dans plusieurs domaines : la famille, l'enfance et la jeunesse, les personnes âgées et les personnes handicapés et bien sûr les publics en situation de fragilité.
De nombreuses ressources et plusieurs dispositifs existent sur la commune au service des usagers, soit en lien direct avec la mairie ou Quimperlé Communauté, comme les permanences sociales (CCAS, CLIC), soit par l'intermédiaire d'associations solidaires, partenaires de la mairie (la banque alimentaire, le Vestiaire bannalécois, Alcool Assistance).

Mais l'action sociale de la municipalité, ce n'est pas uniquement de la solidarité envers les plus démunis, c'est également un soutien financier important en faveur de l'enfance ou de la jeunesse : prise en charge du fonctionnement de la structure multi-accueil Point Virgule, organisation des Tickets Sports et de l'Espace jeunes, politique tarifaire (restauration scolaire, inscriptions aux animations jeunesse).
C'est également un engagement important de l'équipe municipale pour intégrer plutôt que laisser en marge, développer la cohésion et le dynamisme du territoire et mettre en place des conditions de vie sociale.

Les élus participent activement à la collecte de la banque alimentaire, ici Marie-France Le Coz et Christope Le Roux.

La préparation de la distribution des colis de Noël aux personnes âgées

L'action sociale en quelques chiffres en 2018
- 380 colis de Noël distribué aux personnes âgées de 80 ans et plus à domicile et 90 en maison de retraite
- 228 repas servis aux aînés de 70 ans et plus (dont 33 à emporter)
- 1 677 kg de collecte alimentaire reversés aux bénéficiaires de l'aide alimentaire
- 30 % : c'est la participation de la mairie au budget de fonctionnement du multi-accueil Point Virgule, soit plus de 140 000 € (environ 3 000 € par an par enfant).

LE SERVICE PUBLIC

Le centre communal d'action sociale (CCAS)
Un établissement public communal intervenant principalement dans les domaines de l'aide sociale. (17 membres dont 9 élus et 8 non élus).
Les permanences sociales accueillent, orientent et apportent une aide concrète en proposant de nombreux services relatifs à l'accès au droit. Le Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) propose des rencontres sur rendez-vous à l'espace Ti Laouen.

Le Centre Local d'Informations et de Coordination (CLIC)

L'Ehpad Les Genêts
L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes compte 63 chambres. Il est situé au 31 rue de Saint-Thurien. Contact au 02 98 39 48 40

LES ASSOCIATIONS

L'Aide à domicile en milieu rural (ADMR)
L'ADMR a pour projet de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins.
passage Auguste Brizeux – 29380 Bannalec
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h - Contact au 02 98 39 40 03

L'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés 29
La résidence de Rumain se compose de 33 chambres et s'adresse à des personnes en situation de handicap, entre 20 et 60 ans, vivant seule ou en couple.
Route de Quimperlé – Contact au 02 98 35 45 12

La banque alimentaire
Tous les jeudis, distribution de colis alimentaire de 14 h à 15 h 30, rue Eugène-Cadic.
Renseignements à la Mairie au 02 98 39 57 22

Alcool Assistance
Association à but non lucratif créée pour aider les personnes en difficulté avec l'alcool.
N° SOS Alcool de 7 h à 22 h (sauf dimanche) : 06 60 08 16 77

Le Vestiaire bannalécois
Collecte de vêtements, linge de maison, articles de puériculture, à titre gratuit, pour organiser des ventes à bas prix, des articles triés et en bon état. Vente le 2è samedi du mois, de 10h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi qui le précède de 14h à 17h, et le 4è mercredi du mois, de 14h à 17h. Rue Eugène-Cadic, contact au 02 98 39 55 30

Bannalec Horizon 2020

Le retour de la fracture sociale

Dans un monde aujourd'hui qui ne prend plus le temps de la réflexion, avec la domination de la culture du clash propre aux réseaux sociaux et aux chaînes d'info en continu, se rappelle-t-on encore de ce thème de la campagne présidentielle de 1995. Les inégalités étaient déjà au cœur du débat avec ce fameux discours de Jacques Chirac : « La «machine France» ne fonctionne plus. Elle ne fonctionne plus pour tous les Français. ».
C'était il y a déjà presque un quart de siècle et pourtant aujourd'hui, le mouvement des gilets jaunes nous alerte encore sur tous ces maux qui gangrènent la société française. Ces fractures sont toujours présentent et malheureusement bien connues : le pouvoir d'achat qui ne progresse pas, le logement souvent trop cher, le manque d'avenir des classes moyennes notamment pour ses enfants, la précarisation des zones rurales et surtout un effort de plus en plus inégalement réparti.
Aujourd'hui, les ménages sont les « premiers de cordées fiscaux » avec une part d'impôts payées équivalente à 60 % des prélèvements totaux en 2017 contre 40 % pour les entreprises. Cette injustice a encore été accentuée par la suppression partielle de l'ISF et la baisse de la taxation des revenus du capital. La révolte des gilets jaunes se nourrit beaucoup de ce sentiment d'injustice social, mais aussi d'un pouvoir d'achat en berne pour de nombreuses catégories de personnes (salariés, retraités, ...). En effet, quand on a pour vivre que son salaire, on n'arrive plus aujourd'hui à mettre un peu de côté pour s'assurer une vie plus confortable, pourtant on participe à la création de la richesse nationale par son travail.
Si les gilets jaunes expriment un certain ras-le-bol fiscal, c'est aussi parce qu'ils constatent la disparition des services publics (bureaux de poste, maternité, fermetures de classes, désert ferroviaire, ...). Cela oblige les personnes qui habitent loin des centres urbains de recourir de plus en plus à leur voiture, ce qui les pénalisent d'autant plus que la fracture numériques touche principalement les zones rurales.
Aujourd'hui, on nous propose un « grand débat national » avec la participation des collectivités locales dont notamment les communes. Quand la révolte gronde dans le pays, une des solutions proposées par le gouvernement pour contenir la colère populaire est de faire appel à l'échelon communal. Quel incroyable paradoxe que de dénigrer auparavant les communes et maintenant d'appeler au secours les Maires pour sortir de la crise des gilets jaunes.
Au lieu d'un « grand débat national », qui risque de n'être qu'un feu de paille, n'est-il pas plutôt urgent de reconstruire une vraie démocratie de proximité en renforçant le rôle des communes ?
La période des résolutions et des vœux pour 2019 est arrivée.Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre entourage, une bonne et heureuse année 2019.

Le groupe de majorité municipale,
Bannalec Horizon 2020

Bannalec bouge

Une année écoulée, commencée avec de l'espoir pour une partie de la population, et terminée avec beaucoup d'amertume. Beaucoup d'espoir, des perspectives d'une vie meilleure, pour des changements promis par le président et à la fin, beaucoup plus de taxes, d'impôts inégalitaire, des réformes à n'en pas finir. Le président aura mis 18 mois de gouvernance, d'autoritarisme entrainant une fragilisation de l'économie intérieure.

Un mouvement populaire spontané s'est instauré dans le pays pour crier le désespoir et la détresse de ceux qui travaillent et qui ont du mal à joindre les deux bouts. Un mouvement qui met en évidence le fossé qui existe et qui se creuse entre les technocrates, ceux qui nous dirigent, et « le peuple », les citoyens qui produisent et créent les richesses du pays.
Ce mouvement populaire qui doit rester irrécupérable par toute force politique et qui nous montre que ceux qui gouvernent n'ont aucune idée de la vraie vie des citoyens, des familles qui vivent avec des retraites à 700 €, des salaires à 800 €.

La politique menée a fait perdre le lien avec la société, tous les étages du « millefeuille » ont fait perdre l'essentiel, la gestion des territoires et la relation de proximité avec les gens par exemple :
- Moins d'ouverture des bureaux de poste
- Création du TGV GRAND OUEST, mais aucun changement positif pour les gens des territoires (voir notre gare).

Et à toutes ses difficultés s'adjoint un attentat qui frappe des innocents et des symboles de notre identité, le marché de Noël.
Que devons- nous conclure ?
Est-ce que cette société qui nous demande toujours plus, plus vite sera celle qui va nous emmener à la destruction ? Cette société où chacun doit avoir plus que l'autre qui doit surconsommer, ou les riches sont devenus plus riches et les pauvres plus pauvres, sera notre perspective pour demain ?
Et si on prenait le temps de réfléchir individuellement à un autre avenir, différent de celui que les « politiques » nous imposent.

Commençons par revenir aux choses simples à l'essentiel, le respect (de soi même, des adultes, de l'autre), l'entraide et le partage. Nous aurions peut-être eu moins de violences durant les manifestations car rien n'explique ces actes violents.
Posons-nous et réfléchissons en cette fin d'année à des idées positives, pour permettre à toutes et tous de mieux vivre ensemble. Encourageons les initiatives locales et mettons en valeur notre beau territoire.

Bonne année à TOUTES ET TOUS !

BLOAVEZ MAD !

L'équipe Front de Gauche,
Bannalec bouge

SPECTACLES, CONCERTS

Le programme des mois à venir

Traces de bal,

de et avec Jean-Louis Le Vallégant

dimanche 27 janvier 2019
Salle Jean-Moulin ou Chez Pépé

À partir de collectages à l'intérieur du milieu du bal (danseurs, musiciens, tenanciers de dancings...), Jean Louis Le Vallégant écrit l'histoire de Dany Bigoud, un chef d'orchestre en fin de vie professionnelle chamboulé par un AVC. Cet homme haut en couleur, fier d'avoir construit à la sueur de son énergie sa petite entreprise, nous invite à découvrir la splendeur de sa vie passée sur les scènes des places de village. On découvre alors l'itinéraire d'une vie pas si ordinaire cachée sous la boule à facettes.

Dany a été victime d'un AVC (accident vasculaire cérébral) qui entraîne parfois des troubles du langage dans l'expression et la compréhension. On parle alors d'aphasie. L'aphasie entraîne un empêchement dans la production de langage. Une rééducation orthophonique est alors nécessaire pour remettre en marche des automatismes, à retrouver l'accès au mot notamment par le chant.

En mars/avril, la semaine de la petite enfance

LE JARDIN DES POSSIBLES, de Benoît Sicat
De 12 mois à 3 ans et demi
mercredi 13 mars - 9h30 (multi-accueil) et 11h (tout public)
Salle Jean-Moulin

Vaste terrain de jeu, ce spectacle inédit s'adresse aux tout-petits, pour un éveil à la poésie de l'image et à la douceur du toucher.

PLIS SONS, de la Cie Acta
De 8 mois à 3-4 ans - théâtre musical
mercredi 20 mars - 9h30 (multi-accueil et assistantes maternelles) et 11h (tout public)
Salle Jean-Moulin

Ce jeu de miroir entre le son, la matière et la lumière nous invite à l'écoute des images et nous fait découvrir un monde caché... pour une écoute de l'invisible... de cette absence... ce rêve obligé de la vie !

MILIA, de la Cie LaguneArte
De 6 mois à 4 ans - pièce sonore, vocale, buccale et gestuelle
mercredi 3 - 9h30 (multi-accueil et 11h (tout public)
Salle Jean-Moulin

Elle est le reflet de la matrice du monde, du temps, de l'océan, du vent, de la tempête et du froid, du soleil et de la nuit, du matin et la peur du soir. Milia nous initie, nous emporte et nous laisse. Elle construit des fenêtres et des portes et nous donne les clés pour les ouvrir.

LES RENDEZ-VOUS 2019

Janvier

VENDREDI 25	Galette des rois AVF, salle J.-Moulin
SAMEDI 26	Traces de bal, concert/spectacle, salle J.-Moulin
	Taol Kurun, Ti-Laouen
	Challenge d'hiver de pétanque, espace A.-Duval
SAM 26 / DIM 27	Bannana'Scrap, Saint-Jacques
LUNDI 28	Galette des rois Au Cœur du Corps, salle J.-Moulin

Février

VENDREDI 1ER	Loto du club de pétanque,salle J.-Moulin
DIMANCHE 4	Kig ar farz de l'ensemble folklorique, salle J.-Moulin
VENDREDI 8	Soirée crêpes de l'école de foot, salle J.-Moulin
SAMEDI 9	Loto de l'USB, salle J.-Moulin
DIMANCHE 10	Troc et puces de l'association Un combat pour Iona, salle J.-Moulin
DIMANCHE 17	Troc et puces de l(APEL Notre-Dame, salle J.-Moulin
JEUDI 21	Repas du Club de loisirs, salle J.-Moulin
SAMEDI 23	Repas de Jeunesse sans frontière 29, salle J.-Moulin
DIMANCHE 24	Loto de l'APE, salle J.-Moulin

Mars

SAMEDI 2	Loto du Club gymnique, salle J.-Moulin
	Assemblée générale des Amis de Thersiquel, Ti-Laouen
SAMEDI 9	Fest-noz pilhou, salle J.-Moulin
DIMANCHE 10	Baby-troc de la crèche, salle J.-Moulin
MERCREDI 13	Semaine de la petite enfance, salle J.-Moulin
SAMEDI 16	Bal masqué de l'APE, salle J.-Moulin
MERCREDI 20	Semaine de la petite enfance, salle J.-Moulin
JEUDI 21	Repas du Club de loisirs, salle J.-Moulin
VENDREDI 22	Mini-compétitions du club gymnique, salle Pierre-Boëdec
SAMEDI 23	Quizz de la St-Patrick, Comité de jumelage, salle J.-Moulin
SAMEDI 30	Soirée cabaret d'Espace musique, salle J.-Moulin
DIMANCHE 31	Projection de Passé compos, salle J.-Moulin

Avril

MERCREDI 3	Semaine de la petite enfance, salle J.-Moulin
VEND. 5 (OU 12)	Sapeurs pompiers
SAMEDI 6	Bal country de Pep's sun country line, salle J.-Moulin
DIMANCHE 7	Repas du Comité paroissial, salle J.-Moulin
JEUDI 11	Reprise des marches, 19h45, place de la Libération
SAMEDI 13	Concert APAJH, salle J.-Moulin
DIMANCHE 14	Loto de la crèche, salle J.-Moulin
JEUDI 18	Repas du Club de loisirs, salle J.-Moulin
VENDREDI 26	Départ de la 2e étape du Tour de Bretagne cycliste
SAM 27 / DIM 28	Championnat du Finistère de pétanque, espace A.-Duval
DIMANCHE 28	Théâtre, Amicale laïque, salle J.-Moulin
	Fête du printemps, bourg

CENTRE CULTUREL

LES EXPOSITIONS

Février

A la rencontre du 9ème Art

Exposition : Technique du 9ème Art (prêt de la Bibliothèque Départementale du Finistère -BDF)
Flipothèque : une bibliothèque de Flipbook à découvrir (petits livres animés).
Ateliers autour de la BD
Mercredi 13 février, 14h, création d'un flipbook
A partir de 7 ans, gratuit sur inscription

Mars

Haiku : immersion artistique

Dans le cadre du printemps de la poésie, nous invitons l'auteur Gérard le Gouic pour son travail sur les Haikus, (petits poèmes japonais de trois vers), et Brigitte Dautrême, plasticienne, qui a interprété les œuvres de l'auteur à travers son art.
VERNISSAGE de l'exposition de Brigitte Dautrême
Samedi 2 mars, 11h. Entrée libre
ATELIER CRÉATIF
A partir d'un haiku et de matériaux de récupération, les enfants pourront s'inspirer du travail de Brigitte Dautrême et laisser place à leur créativité.
Animé par Brigitte Dautrême, plasticienne.
Mercredi 13 mars, 10h30-12h. A partir de 7 ans.
Gratuit sur inscription.

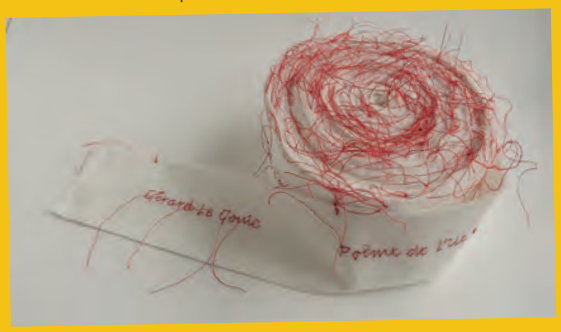

RENCONTRE avec Gérard Le Gouic
Un temps d'échange avec l'auteur autour de ses œuvres.
Vendredi 22 mars, 18h. Entrée libre

Avril

La biodiversité, une richesse à transmettre

Avec un focus sur les semences potagères avec une exposition proposée par l'association «Nature diffusion», le lancement d'une grainothèque, et des ateliers autour des graines...